

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARM

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 150/2022

A la Société Général Investment Services Sarl (GIS)

Après avoir reçu le contrat n° ED/S/03/PM/CGIG/2020, conclu avec la Cellule de Gestion des Immeubles du Gouvernement, pour un montant total hors taxe de francs congolais deux cent quatre millions deux cent soixante un mille huit cent septante huit (CDF 204.261.878) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 12/07/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Directeur Général